



Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Christelle COLLOT

Compte-Rendu de la Réunion Publique des Quartiers Centre Sud et Centre Est Saint-Vincent Lundi 25 mars 2019

Suite à la déambulation qui s'est déroulée le 5 décembre 2018 dans le quartier Centre Sud, la Mairie a organisé une réunion publique à la Maison des Loisirs, le lundi 25 mars 2019 à 18h30.

Cette réunion présidée par Madame le Maire et plusieurs élus a rassemblé de nombreux habitants des quartiers Centre Sud et Est Saint-Vincent.

Les élus présents : Mme Pascale LOISELEUR, Mme Isabelle GORSE-CAILLOU, M. Marc DELLOYE, M. Benoît CURTIL, M. Jean-Louis DERODE, M. Philippe L'HELGOUALC'H, Mme Marie-Christine ROBERT et Mme Martine PALIN SAINTE AGATHE.

Les services présents : M. Olivier TOPART (Services Techniques), M. David CALAIS (Police Municipale) et Mme Christelle COLLOT (Cabinet du Maire).

Les questions et observations des riverains et les réponses des élus et des services municipaux :

- **Rue des Cordeliers / Rue de Paris : quelques riverains ne respectent pas les jours de collecte des déchets**

Il s'agit d'une compétence de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO). Il existe plusieurs points d'apports volontaires dans Senlis afin d'y déposer ses déchets toute la semaine.

Mme le Maire va informer la CCSSO de ce problème et précise qu'une nouvelle opération « Coup de Poing » va être menée avec la CCSSO et la Police Municipale.

- **Rue de la République : le nouvel aménagement de la rue a entraîné la suppression de 4 places de stationnement. Désormais, les voitures se garent sur le gazon et les trottoirs.**

- **Une voiture immatriculée en Grande-Bretagne n'a pas bougé depuis plusieurs semaines**

La Police Municipale rappelle qu'elle veille régulièrement au respect des règles de stationnement sur l'ensemble du territoire de la commune et qu'il n'y a pas d'obligation d'apposer un ticket sur les voitures verbalisées.

Concernant la voiture immatriculée en Grande-Bretagne, la Police Municipale est au courant mais précise que la procédure d'enlèvement est plus compliquée pour les voitures immatriculées à l'étranger car il est nécessaire de passer par le Consulat pour connaître le propriétaire du véhicule.

- **Rue Albert 1^{er} : les voitures (notamment du CPR) stationnent sur les trottoirs ce qui obligent les piétons à marcher sur la route**

La Police Municipale est consciente du problème et verbalise régulièrement.

Un parking public de 150 places est en cours de construction à l'EcoQuartier et sera livré en 2020.

Mme le Maire annonce qu'un tarif résidentiel sera mis en place.

- **Quartier Albert 1^{er} / Centre-Ville : cassure entre ces 2 quartiers (pas facile d'accès à pied ou à vélo)**

La construction de l'EcoQuartier va permettre de relier les différents quartiers de la ville. Un projet de requalification est en cours et le quartier Albert 1^{er} ne sera pas oublié. Les aménagements dans les quartiers font l'objet d'arbitrage en raison des contraintes budgétaires. Il est rappelé que le budget voirie représente 1 million d'euros / an.

- **Entretien de la Nonette**

Mme le Maire rappelle qu'il s'agit d'une compétence du Syndicat Intercommunal du Sage de la Nonette. Quant aux berges, elles doivent être entretenues par les propriétaires.

- **Rue Saint-Etienne : beaucoup de circulation**

Une réflexion va être menée par les services de la Ville.

- **Site de l'ancienne piscine d'été : projet de construction d'un immeuble alors que cet espace aurait pu être un espace vert avec des jeux pour enfants.**

Cette piscine a été fermée pour des raisons budgétaires. Senlis compte 15 000 habitants et avait 2 piscines. La Ville ne peut pas entretenir 2 piscines dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat. La piscine Yves Carlier fonctionne toute l'année.

Senlis compte de nombreux parcs et espaces de jeux, ce qui représente également un coût pour l'entretien. De nombreux aménagements paysages se font tous les ans.

- **Installation de la fibre dans le centre-ville**

SFR et Orange commercialisent la fibre sauf dans le centre-ville, en raison de l'attente de l'accord de l'ABF concernant les boîtiers de façade.

- **Rue Albert 1^{er} (long des Services Techniques) : enlever la barrière qui gêne le passage**

Cette demande est prise en compte par les Services Techniques.

- **Rue du Puits Saint-Saintin : date de fin des travaux de la Fondation Frances**

Mme le Maire va se renseigner car le projet des travaux n'est pas connu.

- **Compteurs Linky : installation à l'intérieur ou l'extérieur des maisons**

L'installation se fait au même endroit que le compteur actuel.

Des permanences avec Enedis sont organisées en Mairie afin de répondre aux interrogations des riverains.

- **Rue des Bordeaux / rue Saint-Yves à l'Argent : bâtiment qui appartient à la Mairie dont les tuiles tombent**

Il n'y a pas de danger imminent. Les Services techniques vont procéder à une vérification.

- **Portail Ouest de la Cathédrale : enlèvement de la bâche**

Une étude scientifique climatologique va être menée afin de connaître les préconisations requises.

- **Accès restreint à la forêt suite au retour des militaires 3 fois par semaine**

Il s'agit de la base aérienne de Creil qui s'entraîne sur le champ de tir. C'est une décision de l'Etat.

AU5V a répertorié une piste cyclable à proximité afin de contourner ce chemin.

- **Entretien du chemin jusqu'à la Maison Forestière**

Le chemin a été remis en état par le service des Armées mais l'entretien en revient désormais à la ville

- **Clinique Saint-Joseph : portes et fenêtres ouvertes**

- **Date prévisionnelle du démarrage des travaux**

Il a déjà été demandé au groupe Buildinvest, nouveau propriétaire de procéder à la sécurisation du site.

Mme le Maire se réjouit d'un projet pour cette clinique, même si Buildinvest communique peu avec la Ville. Ils viennent d'obtenir un permis de construire.

- **Panneaux de signalisation trop haut**

Le système de signalétique de la Ville va être harmonisé. Les premiers panneaux vont être posés en 2019.

- **Place des Arènes : installation d'un dos d'âne afin de réduire la vitesse**

La Police Municipale va procéder à des relevés de vitesse.

Les résultats des contrôles de vitesse sont disponibles à la Police Municipale.

